



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 15 - Octobre 2015



## ENFANCE-JEUNESSE

La jeunesse est notre avenir... p 4-5



# INFOS PRATIQUES



## Rendez-vous à la bibliothèque municipale.

Du 3 au 24 octobre, venez découvrir l'exposition « **Avesnes d'Antan** » à la bibliothèque municipale chaque mardi, mercredi, jeudi et samedi de 14h à 17h. L'entrée est libre.

Contact : M<sup>me</sup> Marie-Claude Marquaille au 3 rue Camélinat.



**Permanences du Secours Populaire.** Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 9 octobre pour la vente de chéquiers et 23 octobre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : Mme LIBERT : 06.09.43.82.82.

**Permanence du Secours Catholique.** Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

**Le cabinet de masso kinésithérapie de Sébastien CLAMOUSSE et Coralie DELARUE change d'adresse.** Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les patients sont accueillis au nouveau cabinet, accessible aux personnes à mobilité réduite, situé au 11 rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert (entre le Crédit Mutuel et les Cycles Coupey). Le numéro de téléphone reste inchangé : 03.27.37.14.80.

## **Les nouveaux horaires de la Trésorerie d'Avesnes-les-Aubert.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Trésorerie accueille le public uniquement les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Néanmoins, en cas de « pic d'activité » de nature fiscale pour les campagnes de paiement des impôts (du 12 au 19 octobre et du 10 au 17 novembre) et des déclarations d'impôt sur le revenu (4 semaines avant la date de dépôt des déclarations papier), les services de la Trésorerie accueilleront le public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h.

## **Permanence de la CPAM du Hainaut.**

Depuis le 7 septembre, la CPAM du Hainaut accueille les assurés exclusivement sur rendez-vous dans un nouvel espace situé au 5 rue de l'Abbaye à Solesmes. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 36 46 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h).

## **Le Programme « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis.**

Vous voulez faire des travaux de rénovation thermique ou d'accessibilité, le Programme « Habiter Mieux » peut vous permettre de bénéficier de subventions selon certaines modalités et certains critères. Son objectif : vous aider à améliorer votre logement et lutter contre la précarité énergétique. Pour plus d'information, contactez le Groupe Interrégional Habitat et Développement, 15 place du 9 octobre à Cambrai ☎09.51.54.86.37.

## **Site internet de la ville : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)**

Retrouvez-y l'actualité municipale, associative et toutes les informations utiles et pratiques comme la liste des entrepreneurs et commerçants avesnois...

Vous pouvez également télécharger et/ou imprimer les documents nécessaires à la vie locale (coupon de réservation des services périscolaires, menu du restaurant scolaire, formulaire de demande de bourses communales...).

### **Bulletin mensuel d'informations municipales**

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

**Directeur de publication :**

M. Alexandre Basquin

**Photos, Conception, Rédaction :**

Service Communication  
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

**Impression :** Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

**Diffusion :** 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

ISSN en cours

## **Numéros Utiles**

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

**[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)**

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Service de collecte des déchets de la 4C : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

## Une rue en cours de rénovation pour un cadre de vie amélioré

Depuis de trop nombreuses années, les riverains voient leur rue du 14 juillet se dégrader toujours plus. L'hiver dernier, les services techniques de la municipalité avaient "rebouché" les trous qui s'additionnaient le long de la voirie et cela pour améliorer autant que faire se peut le quotidien. Toutefois, c'était là un pansement sur une jambe de bois et il fallait aller plus loin pour le confort de vie des habitants de la rue et de tous ceux qui la traversent régulièrement. C'était une impérieuse nécessité.

Entre 2003 et 2005, la municipalité d'Avesnes-les-Aubert avait débuté un vaste chantier de rénovation des voiries communales dans le quartier. Aujourd'hui les travaux de cette rue permettent de boucler la boucle.

De plus, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le montant des travaux sera moins élevé que ce qui était initialement prévu (34 700 € au final contre 52 000 € estimés par le bureau d'étude avant le lancement de la consultation) alors même que la qualité de ceux-ci sera optimale. La sécurité et l'accessibilité ne sont pas oubliées puisque la rue sera accessible aux personnes à mobilité réduite et qu'une zone 30 a été adoptée.

Il est primordial que notre commune se dote de moyens pour continuer à investir afin de laisser aux générations futures une ville en phase avec son temps. Une ville qui n'investit pas est une ville qui se meurt. Il s'agit donc de continuer d'avancer avec pragmatisme et optimisme. Le tout, pour le bien être de tous.



## Une église, un clocher : notre bien commun !

Quelques soient nos sensibilités respectives, nous sommes tous attachés à notre église communale. Le temps faisant son œuvre, notre église est aujourd'hui touchée par de réels problèmes d'humidité et d'étanchéité.



De réelles problématiques sont soulevées et la possible présence d'un mэрule (champignon des charpentes) est plus qu'inquiétante.

Le plafond de la sacristie s'est effondré il y a plusieurs mois déjà et des traces d'humidité sévère se font jour sur le plafond et les murs d'enceinte.

Or, nous devons tout mettre en œuvre pour préserver ce patrimoine, bien commun de tous les Avesnois, lui qui fut construit en 1543.

Notre église communale a traversé les siècles, elle s'est forgée au fil de l'histoire d'Avesnes, et il faut que cela perdure.

C'est tout le sens de l'engagement de la municipalité et du groupe de travail composé de Monsieur l'Abbé, Monsieur le Maire, des paroissiens, des élus et des techniciens de la ville, et qui a été constitué afin de fédérer les énergies.

Il s'agit encore de trouver les solutions les plus adaptées en cette période de contraction des ressources budgétaires.

Un cabinet spécialisé - le cabinet d'architectes Stopin qui a d'ailleurs déjà fait parler son expertise pour les églises de Flines-lès-Mortagne, de Saint-Aubert ou de Forest sur

Marque, entre autres - a été désigné pour faire une étude exhaustive sur l'étanchéité du bâti. Le cabinet Stopin devrait rendre ses conclusions et son diagnostic d'ici quelques mois, ainsi que les différents travaux à effectuer, leurs coûts et leur priorisation dans le temps.

Avec ce diagnostic précis, il s'agira d'envisager l'avenir en fonction des travaux d'urgence à réaliser. Nous y reviendrons.

## Des travaux sur les Routes Nationale et de Solesmes

Le Conseil Départemental du Nord a procédé à la réfection des routes Nationale et de Solesmes avec notamment une remise en état à travers une nouvelle couche de bitume. Le tout, afin d'en améliorer le confort et la sécurité.



# ENFANCE-JEUNESSE

**Notre jeunesse est notre avenir. Ce doit être notre bien le plus précieux. C'est ainsi que dès la naissance, tout est fait pour aider à la réussite de nos jeunes avesnois. Environ 650 000 €uros sont engagés chaque année ; certaines activités étant subventionnées. La municipalité place la petite enfance, l'enfance et la jeunesse au cœur de son action et de ses préoccupations. En voici le panel non exhaustif.**

## **☑ Un coup de pouce dès la naissance.**

La municipalité a le plaisir d'offrir aux nouveaux-nés une somme de 26 € qui sont versés sur un livret au nom de l'enfant dans l'une des 4 banques de la ville selon le choix des parents. C'est là un coup de pouce non négligeable surtout en ces temps difficiles.

## **☑ Pour aider et participer à la réussite scolaire de nos lycéens.**

Une bourse communale de 45 à 65 € (selon que les familles bénéficient ou pas du CCAS) est versée chaque année. Les bacheliers dont les parents paient moins de 300 € d'impôt (avant déduction fiscale) peuvent prétendre à une bourse de 216 €. L'enveloppe globale des aides accordées aux lycéens s'est élevée à plus de 8 000 € pour la seule année 2014.

## **☑ Un soutien dans le cadre du temps scolaire.**

Au-delà des investissements consentis dans nos bâtiments scolaires (agrandissement de classes au sein de l'école maternelle, peinture, changement de mobilier,... pour ne prendre que ces exemples), la municipalité soutient l'acquisition de fournitures scolaires (cahiers, crayons,...) pour l'ensemble des élèves en versant une dotation aux enseignants équivalente à 50 € par élève et par an. La somme globale budgétée s'élevant à 25 000 €. Cela pour que nos élèves puissent étudier dans les meilleures conditions.

## **☑ A l'initiative sur le temps hors scolaire**

Parce que le temps hors scolaire est aussi important que le temps scolaire, la municipalité met tout en œuvre pour permettre d'offrir aux plus jeunes des moments récréatifs, ludiques, culturels et d'ouverture sur d'autres horizons.

C'est ainsi qu'elle propose deux semaines de colonie en juillet pour les 12-16 ans (cet été, ils sont partis en Haute-Savoie. La participation de la ville a été de 16 500 €).

La municipalité propose aussi un accueil de loisirs en juillet avec de nombreuses animations et sorties (voir le numéro précédent de la vie avesnoise). C'est un plus indéniable notamment pour les enfants qui n'ont malheureusement pas la possibilité de partir en vacances. La ville propose également un accueil de loisirs en février ainsi qu'en avril, plus axés sur des aspects pédagogiques et d'éducation populaire. Le coût total des animations et des charges de personnel pour les accueils de loisirs s'est élevé à environ 77 000 € en 2015.



## **☑ Pour se construire et se développer, nos enfants doivent pouvoir découvrir de nouveaux horizons.**

C'est ainsi que la municipalité propose, tous les 2 ans, aux CM1-CM2, une classe de neige en Savoie avec la possibilité de louer des tenues de ski à moindre frais. Ce séjour est un investissement important pour la commune (environ 80 000 € tous les 2 ans). C'est une chance inestimable et bien méritée pour nos enfants qui peuvent ainsi découvrir – parfois pour la seule fois de leur vie – les joies du ski et des activités de neige.



## **☑ La restauration scolaire doit aussi être un moment privilégié.**

Accueillis dans de nouveaux locaux depuis septembre dernier, les enfants peuvent apprécier des plats équilibrés et adaptés à leur âge et ce, à des tarifs particulièrement attractifs car ils sont les plus bas du Cambrésis. La restauration scolaire est un poste budgétaire important pour notre collectivité : 150 000 € par an (charges du personnel comprises et déduction faite des recettes provenant de la facturation des repas). En complément, notre collectivité participe, en lien étroit avec les enseignants de l'école maternelle, à la découverte du goût et des saveurs. C'est ainsi qu'elle offre chaque jeudi, à nos tout-petits, des fruits. Coût de l'opération : 2 500 € par an.

## **☑ La lecture publique : un axe essentiel pour donner des bases solides aux enfants.**

La bibliothèque municipale accueille les enfants que ce soit dans le temps scolaire ou au-delà. Avec plus de 4 000 livres, albums, documentaires, bandes dessinées et romans, ce lieu de culture et de partage offre largement aux plus jeunes de quoi lire et s'épanouir. Rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

(Coût à l'année du fonctionnement de la bibliothèque : près de 26 000 €).



## **☑ Les Nouvelles Activités Périscolaires.**

Obligatoires et imposées depuis septembre 2014, les nouvelles activités périscolaires sont à la charge de la commune à hauteur de 45 000 €/an, aujourd'hui subventionnés, en partie, par le fond d'amorçage versé par l'Etat. Pragmatique, la municipalité a entendu en faire un moment de richesse et d'épanouissement pour les enfants.

Totalement gratuites, les 3 heures du vendredi après-midi, animées par des professionnels diplômés, sont consacrées aux échanges, au sport, au théâtre, au cirque, à l'expression artistique, au conte, ...

## **☑ L'Ile aux Enfants.**



L'accueil périscolaire « L'Ile aux Enfants » est un service appréciable pour les parents qui travaillent et qui y déposent leurs enfants avant les cours et vont les rechercher après. Ouvert de 7h30 à 9h le matin, de 16h30 à 19h le soir, et le mercredi après-midi, c'est un atout supplémentaire et un réel service de proximité à des prix horaires particulièrement attractifs (de 0.24 € à 1.50 € l'heure, selon le quotient familial ou 2.50 € l'heure pour les extérieurs dont les enfants sont scolarisés à Avesnes). Coût du service : environ 75 000 € en 2014 (charges du personnel incluses).

## **☑ Se projeter dans l'avenir et lutter contre la fracture numérique.**

Parce que la ville, fortement contrainte par la baisse des dotations d'Etat et les multiples transferts de charges, ne peut plus assumer la classe de mer (créée en 2007), elle a tenu, en contre partie, à investir dans la construction d'une salle informatique (coût : 15 000 € environs), avec notamment l'installation de 16 postes informatiques dernière génération. Le tout, afin de soutenir nos élèves et leur permettre de se familiariser toujours plus à cet outil qui prend un pas considérable dans le quotidien d'aujourd'hui, mais aussi de lutter contre la fracture numérique.

## **☑ L'aide municipale au permis de conduire.**

Avoir son permis de conduire, aujourd'hui, est souvent une condition essentielle pour trouver un emploi. Or, son coût est souvent un frein. Consciente de cette réalité, la municipalité propose, en partenariat avec la Mission Locale du Cambrésis, une aide financière aux jeunes de 18 à 25 ans. À la suite de la réalisation d'une activité d'intérêt collectif au sein d'un service de la ville (d'une durée de 7 heures en semaine ou de 4 heures lors d'un week-end ou d'un jour férié), une aide de 120 € est versée directement à l'auto-école. 6 000 € ont été crédités au budget 2015 afin de financer cette opération. La ville est ainsi un facilitateur pour que nos jeunes qui entrent de plein pied dans la vie d'adulte puissent obtenir ce précieux sésame.



## **☑ L'intercommunalité également impliquée pour l'enfance et la jeunesse.**

☞ La Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis ambitionne d'ouvrir dans les prochaines années une crèche à Avesnes-les-Aubert, afin de répondre à une étude de la 4C qui confirme le manque de places dans notre secteur. Pour ce faire, notre commune a mis à disposition le bâtiment de l'ex-cantine scolaire des maternelles.

☞ Un espace ludique, créé grâce à la 4C, est doté de plusieurs jeux pour enfant. Il est situé au parc de la Malterie. Celui-ci est ouvert tous les jours de 14h à 18h30 du 1<sup>er</sup> samedi d'avril au dernier dimanche d'octobre.

***Au-delà de ces multiples actions, notons encore la remise des dictionnaires aux CM2 qui entrent au collège, les subventions aux associations de parents d'élèves et aux coopératives des écoles, les colis de Noël et de Pâques, ...***

***Vous le voyez, la municipalité ne ménage pas ses efforts pour l'avenir de notre jeunesse. C'est un investissement de chaque instant.***

# RÉTROSPECTIVE

## Retour en images



Crédit photos : La Voix du Nord

### **Volley, vélo ; vélo, volley, ... le mois de septembre a pris une forte coloration sportive.**

Le 13 septembre dernier, notre commune a accueilli plus de 150 cyclistes, des plus jeunes à l'élite en passant par les féminines.

Autant de courses qui se sont succédées, 7 au total, une première dans notre région Nord-Pas de Calais aux dires des spécialistes. Avesnes a d'ailleurs, pour l'occasion, accueilli le champion cycliste national grec Charalampos Kastrantas, qui a couru la course élite, qui fut de très haut niveau. Malgré le mauvais temps, toutes les courses ont apporté un beau spectacle.

Remercions Avesnes Cyclo Sports et le Cyclo Club Cambrésien, co-organisateurs de l'évènement, ainsi que les nombreux signaleurs, bénévoles, qui ont bravé la pluie pour assurer la sécurité de tous.

#### **Podium du Grand Prix de la ville d'Avesnes-les-Aubert:**

1. LEROUX Samuel - DOUAI en 2h 24'28" pour les 100 km
2. WATRELOT Jean Lou - GRANDE SYNTHE
3. BERNARD Quentin - DUNKERQUE



### **Après le vélo, le volley !**

Pour fêter la renaissance du club, le Volley Ball d'Avesnes-les-Aubert (VBALA) a fait sensation en proposant un plateau de choix le week-end des 18 et 19 septembre. Une réussite qui a enregistré près de 350 visiteurs pour ces deux jours !

Le vendredi soir, deux équipes professionnelles, Cambrai et Saint-Quentin, ont assuré le spectacle devant de très nombreux supporters.

Le samedi, notre équipe avesnoise a terminé deuxième du tournoi départemental masculin l'opposant à Caudry, Cambrai, et Bellaing Hainaut. D'autres matches amicaux s'en sont suivis.

Le volley à Avesnes, c'est reparti et nous pouvons nous en féliciter.

Merci encore à tous les bénévoles qui se sont mobilisés sans compter, avec le soutien du collège Paul Langevin et de la municipalité, pour le plaisir du sport.



Le 2 septembre 2015 : recueil et dépôts de gerbes à l'occasion de la Commémoration du 71ème anniversaire de la libération de notre ville par les alliés.



Journées du Patrimoine : Succès pour « l'école d'hier et d'aujourd'hui » à la Maison du Patrimoine qui a accueilli une centaine de visiteurs.



Météo mitigée pour la ducasse de septembre (avec ses manèges, le jeu d'adresse à la pétanque et la brocante nocturne de l'association « Y s'ront toudis là »).



## La placette rue Louise Michel embellie



Les travaux d'aménagement de la placette rue Louise Michel sont terminés. Rappelons-nous, les racines des arbres joutaient les habitations avec tous les risques que cela supposait et la placette était dégradée.

Une intervention de la municipalité était donc nécessaire, confirmée d'ailleurs par une rencontre avec les riverains qui habitent à proximité. Cela donne un nouveau cachet à cette placette qui le méritait, à deux pas de notre maison du patrimoine.

Des bacs enterrés seront garnis de plantes afin de donner de la couleur et de la végétation au lieu et ainsi le rendre toujours plus sympathique. Par mesure de sécurité, des potelets ont également été installés afin que les véhicules ne puissent y stationner car le lieu, en plein virage, n'est absolument pas adapté.

Enfin, personne n'est oublié, puisque un abaissement de bordure a été réalisé afin d'en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, le cadre de vie pour tous s'en trouve améliorer.



### Parce que la sécurité n'a pas de prix

La municipalité a installé une signalétique « Zone scolaire - Ralentissez » aux abords des écoles primaire et maternelle.

De plus, un panneau de priorité à droite a été installé avant la rue du « Vieux Chemin de Rieux » afin, là encore, de rendre plus visible la priorité et limiter les risques accidentogènes.

Si la sécurité n'a pas de prix, elle est aussi l'affaire de tous et nous devons pouvoir compter aussi sur la responsabilité de chacun.

## RENDEZ-VOUS

les Majorettes d'Avesnes-les-Aubert organisent la

### COMÉDIE MUSICALE

« DANCING QUEEN » INSPIRÉE DE MAMMA MIA DE ABBA  
PAR LE GROUPE RHAPSODY en partenariat avec la Municipalité  
Dimanche 11 octobre 2015

A la salle des fêtes à 16h. Entrée : 3€

Venez Nombreux - Buvette et Restauration sur place !



Samedi 17 octobre 2015  
10h-17h

### BOURSE JOUETS LIVRES & VÊTEMENTS



Venez nombreux !!

ENTRÉE LIBRE

## 1<sup>ÈRE</sup> BOURSE AUX JOUETS, AUX LIVRES ET AUX VÊTEMENTS

organisée l'Amicale du personnel communal actif

Samedi 17 octobre 2015

A la salle des fêtes de 10h à 17h. Entrée gratuite

Venez Nombreux

Buvette et Restauration sur place !

# ASSOCIATION

**Loisirs et Voyages, réinscription ou nouvelle adhésion** : Vous êtes avesnois et avez 55 ans ou plus, venez rejoindre cette association qui vous propose des après-midis agréables, pleines de surprises et de diversité (jeux de société, loto avec lots, belote, couture - tricot, karaoké, repas dansant, excursion ou journée détente et des voyages touristiques à des prix compétitifs...). Vous pouvez dès à présent vous procurer le formulaire d'inscription disponible auprès de M. Jean-François Glacet (38, rue Camélinat, ☎ 03.27.81.82.63 ou 06.22.67.73.26). Le coût de l'inscription est de 12 € par personne.

**Assemblée Générale** : Elle est organisée le mardi 13 octobre à 18h à la salle des fêtes.

**Repas dansant du 25 octobre** : Réservez dès à présent votre place pour le repas dansant animé au prix de 18€. Au menu : Saumon rose en bellevue, Noisettes de porc forestières, Fromage, Dessert - (Boissons non comprises).



# AGENDA

**Samedi 10 octobre** : **REPAS DANSANT** organisé par les Majorettes. A la salle des fêtes à 19h. Réservation auprès de M<sup>me</sup> Bernier chaque samedi de 10h à 18h à la Salle Ambroise Croizat (au fond de la Place de la République).

**Dimanche 11 octobre** : **COMÉDIE MUSICALE « DANCING QUEEN »** organisée par les Majorettes. Entrée : 3 € - A la salle des fêtes à 16h. Billets à retirer chaque samedi de 10h à 18h à la Salle Ambroise Croizat (au fond de la Place de la République).

**Samedi 17 octobre** :

**BOURSE AUX JOUETS, AUX VÊTEMENTS ET AUX LIVRES** de l'Amicale du personnel communal actif. De 10h à 17h à la salle des fêtes. Entrée gratuite pour les visiteurs.

**REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**. À 16h à la salle des Cérémonies.

**Dimanche 25 octobre** : **REPAS DANSANT ANIMÉ** de Loisirs et Voyages. Rendez-vous à 12h à la salle des fêtes. Sur réservation auprès de M. Jean-François Glacet au 03.27.81.82.63.

**Lundi 26 octobre** : **DON DU SANG**. A la salle des fêtes de 13h30 à 19h30.

**Samedi 31 octobre** :

**CÉRÉMONIE POUR LE SOUVENIR FRANÇAIS**. Rendez-vous au cimetière à 17h.

**TOURNOI DE L'OST AVESNOIS**. Salle des fêtes, toute la journée.

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre** : **TOURNOI DE L'OST AVESNOIS**. Salle des fêtes.

# NOS JOIES, NOS PEINES

## ILS ONT VU LE JOUR

**LALOYER Louise**, née le 17/07/2014 d'Erwan LALOYER & Cécilia HER, 21 rue Jules Ferry.

**MARTINS Fabio**, né le 1er/08/2015 de Kevin MARTINS & Elodie MIGUEL, 40 rue Faidherbe.

**DELECROIX Alicia**, née le 12/08/2015 d'Olivier DELECROIX & Hélène MARCY, 2 rue Victor Hugo.

**SAVARY Arwen**, née le 15/08/2015 de Frédéric SAVARY & Carole-Anne GAVELLE, 15 rue de la Fileuse.

## ILS SE SONT UNIS

12 septembre : **SAPYN Renaud & BÉCUE Monique**  
19 septembre : **CUMBO Gaëtan & CORRAIRIE Soline**

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**GOSSET Veuve BLAS** Marcelle, 94 ans, 24 rue du 19 mars 1962.

**VAILLANT Adolphe**, 92 ans, Le Bois d'Avesnes.

**PAYEN Epouse WAXIN** Marcelle, 76 ans, 33 avenue Jules Guesde.

**LEMAIRE Veuve LEFEBVRE** Monique, 76 ans, Le Bois d'Avesnes.